



Assemblée générale

Distr. générale
22 mai 2009
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Points 132 et 144 b) de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement des Forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Force intérimaire des Nations Unies au Liban : rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 et projet de budget pour la période allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(En dollars des États-Unis)

Crédit ouvert pour 2007/08	713 586 800
Dépenses de 2007/08	591 589 000
Solde inutilisé de 2007/08	121 997 800
Crédit ouvert pour 2008/09	650 755 600
Dépenses prévues pour 2008/09	577 965 100 ^a
Montant prévu du solde inutilisé de 2008/09	72 790 500 ^a
Projet de budget du Secrétaire général pour 2009/10	646 580 400
Recommandation du Comité consultatif pour 2009/1	609 763 000

^a Prévisions au 30 avril 2009.



I. Introduction

1. **On trouvera dans le présent rapport, aux paragraphes 19, 21, 27, 29, 32 et 34, des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui aboutiraient à réduire de 36 817 400 dollars l'enveloppe proposée dans le projet de budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (voir A/63/689 et Corr.1). On y trouvera aussi un certain nombre d'observations et de recommandations concernant l'administration et la gestion de la FINUL et les économies supplémentaires qui pourraient être réalisées.**

2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/63/746), le Comité consultatif donne ses vues et ses recommandations sur certaines questions qui concernent l'ensemble des opérations. Le Comité présente également dans son rapport d'ensemble ses observations sur le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies [A/63/5 (Vol.II)].

3. Dans le présent rapport, le Comité ne traite donc que des ressources de la FINUL et des autres éléments qui la concernent directement. Lorsqu'il a examiné les propositions du Secrétaire général concernant l'exercice 2009/10, le Comité consultatif a tenu compte des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant la FINUL et formulé, le cas échéant, des observations spécifiques à leur sujet. **Le Comité consultatif souligne qu'il importe d'appliquer intégralement et dans les meilleurs délais les recommandations des organes de contrôle.**

4. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de la FINUL figure à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

5. Le montant brut des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 61/250 C pour le fonctionnement et l'élargissement de la Force au cours de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 s'élevait au total à 713 586 800 dollars (montant net : 701 715 400 dollars). Il a été mis en recouvrement auprès des États Membres. Le montant brut des dépenses engagées au cours de l'exercice a atteint au total 591 589 000 dollars (montant net : 582 420 700 dollars), soit 121 997 800 dollars (17,1 %) de moins que le montant brut alloué (voir A/63/520).

6. Le solde inutilisé, d'un montant brut de 121 997 800 dollars, s'explique par des économies de 77 347 900 dollars (20,6 %) à la rubrique Personnel militaire, qui tiennent principalement au retard intervenu dans le déploiement des militaires (taux de vacance moyen de 14,6 % à comparer à l'abattement pour délais de déploiement de 4 % prévu au budget). La sous-utilisation des crédits d'un montant de 30 688 600 dollars (28 %) à la rubrique Personnel civil s'explique essentiellement par le retard pris dans le recrutement du personnel sur les plans international et national, d'où des taux de vacance de postes effectifs de 26 % pour le personnel recruté sur le plan international et de 32 % pour le personnel recruté sur le plan national, alors que

l'abattement pour déploiement différé inscrit au budget était de 10 % pour les deux catégories. Pour le personnel recruté sur le plan international, il est précisé que les vacances de poste s'expliquent par le nombre limité de candidats dans certains groupes professionnels, la concurrence avec d'autres missions et, dans certains cas, la réticence d'autres bureaux à libérer les fonctionnaires sélectionnés. Pour le personnel recruté sur le plan national, il est fait état de difficultés rencontrées dans la recherche de candidats qualifiés, notamment pour les postes d'assistant linguistique.

7. La sous-utilisation des crédits à hauteur de 13 961 300 dollars à la rubrique Dépenses opérationnelles comprend des économies réalisées dans les domaines suivants :

a) Transports maritimes et fluviaux (14 807 000 dollars) : déploiement d'un nombre plus faible que prévu de navires et d'hélicoptères au sein du Groupe d'intervention navale et restructuration du Groupe intervenue en mars 2008;

b) Installations et infrastructures (7 080 900 dollars) : diminution des dépenses afférentes aux services de construction, due au retard pris dans la passation des marchés et au refus des prestataires de conclure les marchés au vu de l'augmentation du coût des matériaux de construction; les camps prévus pour le Groupe d'observateurs au Liban n'ont pas été construits, le Groupe ayant utilisé des camps qui avaient été libérés par trois contingents; et diminution des dépenses au titre du remboursement du matériel appartenant aux contingents, due au retard pris dans le déploiement des contingents. Les soldes inutilisés ont été partiellement compensés par des dépenses supplémentaires résultant des facteurs suivants : la hausse du coût moyen des carburants; la fluctuation des taux de change sur l'achat de bâtiments préfabriqués et le règlement de frais de transport afférents à l'exercice précédent; l'achat de matériel supplémentaire pour les nouveaux locaux à usage de logements au quartier général de la FINUL; et des dépenses supplémentaires au titre du matériel de sûreté et de sécurité et au titre de services de transformation et de rénovation relatifs au déploiement rapide des contingents, qui n'étaient pas prévues au budget;

c) Services médicaux (1 382 800 dollars) : réduction des dépenses au titre des services médicaux, due au rapatriement anticipé de trois contingents et au déploiement tardif des nouveaux contingents.

8. La sous-utilisation des crédits a été compensée par des dépassements aux rubriques suivantes :

a) Transports terrestres (5 387 800 dollars) : achat de huit véhicules blindés et de 50 véhicules à quatre roues motrices, à la lumière de l'évaluation des besoins de la FINUL en matière de sécurité et de la hausse du coût des carburants, le coût moyen effectif étant de 0,89 dollar par litre, contre un coût de 0,55 dollar par litre inscrit au budget;

b) Communications (2 178 900 dollars) : achat de matériel de contre-mesure électronique et de brouilleurs et de matériel pour le Groupe d'observateurs au Liban, et règlement de frais de transport afférents à l'exercice précédent et liés à l'envoi de matériel provenant des stocks stratégiques pour déploiement rapide;

c) Transports aériens (1 259 300 dollars) : hausse du coût du carburant (coût moyen effectif de 0,82 dollar par litre contre un coût budgétisé de 0,53 dollar par litre), et augmentation de la consommation de carburant due à l'augmentation du nombre d'heures de vol liée à une plus grande fréquence des navettes aériennes organisées entre la zone de la mission et Beyrouth pour des raisons de sécurité.

9. Le Comité consultatif souligne qu'il faut, autant que possible, mieux assurer la planification et les prévisions budgétaires afin d'éviter les écarts importants par rapport aux ressources budgétisées et approuvées pendant une période donnée. On trouvera ci-après, dans le cadre de l'examen du projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010, les observations du Comité consultatif concernant les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget au titre des divers objets de dépense.

III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

10. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 mars 2009 le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la FINUL depuis sa création s'établissait à 5 593 887 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 5 459 178 000 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 134 709 000 dollars. Au 11 mai 2009, le solde de trésorerie de la FINUL s'élevait à 498 100 000 de dollars. Le Comité consultatif a par ailleurs été informé qu'après déduction d'une réserve de fonctionnement de 79 734 000 dollars pour trois mois il restait 418 366 000 dollars, ce qui suffisait pour procéder à de nouveaux remboursements aux pays fournisseurs de contingents en juin 2009.

11. Pour ce qui est du matériel appartenant aux contingents, le Comité consultatif a été informé que des remboursements avaient été effectués jusqu'en décembre 2008; le remboursement des dépenses afférentes aux contingents avait été effectué jusqu'en février 2009. En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, 489 demandes d'indemnisation avaient donné lieu à des versements d'un montant total de 21 364 000 dollars depuis la création de la FINUL; les engagements non réglés se chiffraient à 24 000 dollars et trois demandes d'indemnisation étaient en instance de règlement.

12. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 mars 2009 le tableau d'effectifs de la FINUL pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 se présentait comme suit :

Catégorie	Effectif autorisé ^a	Postes prévus	Postes	
			effectivement pourvus	Taux de vacance (pourcentage)
Contingents	15 000	13 800	12 308	16,3
Personnel recruté sur le plan international	408	351	317	21,8
Personnel recruté sur le plan national	842	716	658	22,0
Postes de temporaire	5	5	3	40,0

^a Effectif autorisé le plus élevé.

13. Le Comité consultatif a eu communication de l'état préliminaire des dépenses, au 31 avril 2009, pour la période allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (voir annexe I). Pour l'ensemble de l'exercice, le montant brut des dépenses engagées et prévues s'élève à 577 965 100 dollars (montant net : 568 889 500 dollars), pour des crédits d'un montant brut de 650 755 600 dollars (montant net : 639 711 800 dollars), soit une économie prévue de 72 790 500 dollars (en valeur brute) à la fin de l'exercice.

14. Le Comité consultatif note que le montant projeté du solde inutilisé s'explique avant tout par le montant inférieur aux prévisions des dépenses au titre des contingents, dû aux facteurs suivants : un déploiement effectif moins important des troupes (12 501 éléments déployés contre 13 800 prévus au budget); une réduction des dépenses opérationnelles, qui s'explique essentiellement par le déploiement d'un nombre plus faible que prévu au budget de navires et d'hélicoptères au sein du Groupe d'intervention navale; et le montant inférieur aux prévisions des dépenses au titre du personnel civil, du fait de taux de vacance plus élevés que prévus pour le personnel recruté sur les plans international et national, compensé en partie par une augmentation des coûts salariaux pour les deux catégories.

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

A. Mandat et résultats prévus

15. Le Conseil de sécurité a défini le mandat de la FINUL dans ses résolutions 425 (1978) et 426 (1978) et l'a élargi dans sa résolution 1701 (2006). Par sa résolution 1832 (2008), le Conseil a prorogé le mandat de la FINUL jusqu'au 31 août 2009.

16. Les hypothèses budgétaires et les initiatives d'appui à la mission pour l'exercice 2009/10 sont expliquées aux paragraphes 7 à 24 du projet de budget (A/63/689 et Corr.1). Elles prévoient que le niveau de fonctionnement actuel de la Force sera maintenu et que l'effectif des contingents demeurera relativement stable (voir par. 18 et 19 ci-après). Le document de budget rend compte des activités de coopération entre les missions implantées dans la région (A/63/689 et Corr.1, par. 25 à 29). Le Comité consultatif rappelle que la FINUL bénéficie du concours de 51 observateurs militaires du Groupe d'observateurs au Liban de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST). Certains éléments de la capacité de l'ONUST sont chapeautés non seulement par la FINUL mais aussi par la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégellement (FNUOD). Le Comité consultatif a demandé au Secrétaire général de réexaminer avec la FNUOD et l'ONUST les dispositions d'appui financier et administratif et d'en rendre compte dans son projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2010-2011 (voir A/62/781, par. 28). **Le Comité consultatif formulera donc ses observations et ses recommandations lorsqu'il examinera le projet de budget-programme du Secrétaire général pour l'exercice biennal 2010-2011.**

B. Ressources nécessaires

17. Le montant brut du budget proposé au titre de la FINUL pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 est de 646 580 400 dollars (montant net : 635 299 800 dollars), soit une diminution de 4 175 200 dollars, ou 0,6 %, par rapport au crédit de 650 755 600 dollars ouvert pour 2008/09. Ce projet de budget table sur le déploiement de 15 000 militaires, 412 agents recrutés sur le plan international, dont 5 occupant des postes temporaires, et 833 agents recrutés sur le plan national.

1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé (2008/09)</i>	<i>Effectif proposé (2009/10)</i>	<i>Écart</i>
Militaires	15 000	15 000	–

18. Les ressources nécessaires au titre du personnel militaire pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 sont estimés à 327 967 700 dollars, soit une diminution de 13 369 300 dollars, ou 3,9 % par rapport au crédit ouvert à ce titre pour 2008/09. Comme il est indiqué dans le projet de budget (A/63/689), cette diminution s'explique en grande partie par l'application d'un taux plus élevé d'abattement pour délai de déploiement, soit 12 % au lieu du taux de 8 % appliqué pour 2008/09, et par la réduction correspondante des ressources nécessaires au titre du remboursement des dépenses afférentes aux contingents, des voyages et allocations dus aux membres des contingents, de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité et du matériel appartenant aux contingents.

19. Le Comité consultatif a demandé un complément d'information sur le plan de déploiement du personnel militaire pour 2009/10, compte tenu de l'effectif (15 000) autorisé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1701 (2006) et du taux effectif de vacance des postes (16,3 % au 30 avril 2009) indiqué plus haut au paragraphe 12. Les renseignements fournis au Comité, y compris un tableau prévisionnel de déploiement des contingents de la FINUL pour 2009/10, prenant en compte l'état actuel des négociations avec les pays qui fournissent des contingents, sont joints au présent document (voir annexe II). Sur sa demande, le Comité a également été informé que, sur la base de ces nouvelles prévisions de déploiement, un abattement pour délais de déploiement de 15 % semblait plus réaliste que le taux de 12 % prévu dans le document budgétaire (A/63/689). Le Comité note que ce taux plus élevé de l'abattement pour délais de déploiement signifierait une réduction de 8 388 000 dollars du montant des ressources nécessaires au titre des contingents ainsi que des réductions des montants connexes afférents au matériel appartenant aux contingents prévus au titre des dépenses opérationnelles (voir plus loin, par. 27). **Le Comité recommande que le montant des ressources jugées nécessaires au titre du personnel militaire pour l'exercice 2009/10 soit ramené à 319 579 700 dollars (soit une réduction de 8 388 000 dollars).**

2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé (2008/09)</i>	<i>Effectif proposé (2009/10)</i>	<i>Écart</i>
Personnel recruté sur le plan international	408	407	(1)
Personnel recruté sur le plan national ^a	842	833	(9)
Postes temporaires ^b	5	5	

^a Comprend les administrateurs recrutés sur le plan national et les agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Financés au titre du personnel temporaire (autres que pour les réunions).

Observations et recommandations relatives aux postes

20. Le montant des ressources nécessaires au titre du personnel civil pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 est estimé à 100 409 400 dollars, soit une augmentation de 7 443 100 dollars, ou 8 % par rapport au crédit ouvert pour 2008/09. Cette augmentation des ressources jugées nécessaires est principalement imputable à la mise à jour des prévisions de dépenses au titre du personnel recruté sur le plan international en fonction des dépenses effectives de 2007/08, ainsi qu'à la révision du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2008. Comme indiqué dans le document budgétaire (A/63/689), un abattement pour délai de recrutement de 15 % pour le personnel recruté sur le plan international et sur le plan national a été appliqué pour établir des prévisions des dépenses de personnel.

21. Toutefois, considérant les données relatives aux vacances de poste pour l'exercice 2007/08 ainsi que les taux de vacance de poste constatées au 1^{er} janvier 2009, le Comité consultatif a été informé que des abattements pour délais de recrutement de 17 % pour le personnel recruté sur le plan international et 18 % pour celui recruté sur le plan national sont également plus réalistes (que le taux de 15 % applicable aux deux types de personnel indiqué dans le document budgétaire). Le Comité a été en outre informé que les taux plus élevés de l'abattement pour délais de recrutement signifieraient une réduction de 2 794 100 dollars du montant des ressources nécessaires au titre du personnel civil pour l'exercice 2009/10. **En conséquence, le Comité consultatif recommande que le montant des ressources nécessaires au titre du personnel civil, soit 100 409 400 dollars, soit réduit de 2 704 100 dollars.**

22. Le tableau d'effectifs proposé pour 2009/10, soit 1 240 postes (407 pourvus au plan international et 833 au plan national) et cinq postes temporaires, représente une diminution nette d'un poste pourvu au plan international et neuf postes pourvus au plan national, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus relatif au personnel civil. Le personnel recruté sur le plan international représente 33 % de cet effectif total et celui recruté sur le plan national 67 %. Les modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau effectif de la FINUL pour l'exercice 2009/10 comprennent 27 créations de poste, 37 suppressions de poste, 2 transferts et 17 conversions de postes d'agent des services généraux recrutés sur le plan international en poste du service mobile. Un récapitulatif des changements proposés, par composante, est joint au présent rapport (voir annexe III). On trouvera en outre une description plus détaillée de ces modifications, par composante, dans le rapport du Secrétaire général

(A/63/689, par. 30 à 44). **Le Comité consultatif recommande d'accepter les 37 suppressions de postes et les deux transferts proposés.**

23. Le Secrétaire général propose la création des nouveaux postes suivants :

a) Composante 1, opérations (3 administrateurs recrutés sur le plan national) :

i) Deux postes de spécialiste des affaires civiles (administrateurs recrutés sur le plan national) au Bureau des affaires civiles (A/63/689, par. 33). Ces postes sont demandés pour renforcer l'effectif actuel, qui se compose de 15 postes (1 D-1, 4 P-4, 2 P-3, 2 P-2/1, 1 agent du Service mobile, 4 administrateurs recrutés sur le plan national et 1 agent des services généraux recruté sur le plan national), compte tenu de la contribution importante que les administrateurs recrutés sur le plan national apportent au resserrement des liens entre la FINUL et les communautés locales dans les activités de renforcement de la confiance et la prévention et la gestion des conflits localisés et pour entreprendre les initiatives et activités énumérées dans le rapport du Secrétaire général. **Le Comité consultatif recommande d'accepter les deux postes d'administrateur recruté sur le plan national demandés pour le Bureau des affaires civiles;**

ii) Un poste de fonctionnaire de l'information (administrateur recruté sur le plan national) par la Section de l'information (ibid., par. 34). À l'issue d'un examen de la stratégie de communication de la Mission, la communication directe et le contact avec la population locale ont été désignés comme priorité principale dont la réussite dépend de l'aptitude à maintenir une perspective nationale forte dans les activités d'information. Il est donc proposé de supprimer un poste (P-4) existant de fonctionnaire d'information dont les fonctions seraient transférées à un nouveau poste d'administrateur recruté sur le plan national afin de renforcer cette perspective nationale. **Le Comité consultatif recommande d'accepter le poste d'administrateur recruté sur le plan national proposé pour la Section de l'information;**

b) Composante 2, appui (1 P-4, 1 P-3, 22 agents des services généraux recrutés sur le plan national) :

i) Un poste de spécialiste de la sécurité à la Section de la sécurité (ibid., par. 36). À partir d'un examen du tableau d'effectifs de la Section, il est proposé de supprimer un poste de spécialiste de la sécurité (Service mobile) et de créer un poste de la catégorie des administrateurs au Groupe de l'information et de la Coordination en matière de sécurité dont le titulaire aurait les qualifications et l'expérience requises et qui aurait pour supérieur hiérarchique le Chef de la Section de la sécurité et pour subordonnés quatre agents recrutés sur le plan international et cinq agents recrutés sur le plan national. **Le Comité consultatif n'a pas d'objection quant à cette proposition;**

ii) Un poste d'assistant (budget) (agent des services généraux recruté sur le plan national) à la Section du budget (ibid., par. 38). Ce poste est demandé pour renforcer la capacité de la Section de répondre aux besoins de la Force en matière budgétaire. **Le Comité consultatif recommande d'accepter le poste d'assistant (budget);**

iii) Quatorze postes d'assistant à la gestion des installations (agent des services généraux recrutés sur le plan national) aux services administratifs (ibid., par. 39). Ces postes sont demandés pour renforcer la capacité existante, qui est insuffisante pour répondre aux besoins liés aux installations supplémentaires qu'il est prévu de construire en 2008/09, et pour assurer les fonctions de gestion générale des installations. **Le Comité consultatif recommande d'accepter les 14 postes proposés. Il faudra garder à l'examen la nécessité de ces postes afin de déterminer si le maintien des fonctions correspondantes s'impose après l'achèvement des projets;**

iv) Sept postes supplémentaires d'agent des services généraux recruté sur le plan national pour la Section des services de génie (services d'appui intégrés) (ibid., par. 40 à 42). Quatre postes supplémentaires d'électricien/technicien (chauffage, ventilation et climatisation) renforçant la capacité actuelle de répondre aux besoins accrus d'appui technique au Groupe de la gestion des installations en raison de la création de locaux supplémentaires. Trois postes supplémentaires d'assistant (génie) permettraient d'appuyer et de renforcer les capacités du Groupe des systèmes d'information géographique, qui comprend actuellement quatre postes pourvus au plan international (1 P-4, 1 P-3, et 2 agents du Service mobile). **Le Comité consultatif recommande d'accepter les quatre postes proposés pour le Groupe de la gestion des installations et les trois postes demandés pour renforcer les capacités du Groupe des systèmes d'information géographique;**

v) Un poste de spécialiste de la santé et de la sécurité (P-4) à la Section des services médicaux (ibid., par. 43). Le Comité consultatif note qu'il est proposé de supprimer un poste de médecin (P-4) dans cette section, parce qu'on a jugé que l'appui médical pouvait être assuré par le personnel médical actuellement déployé au sein de la FINUL. La demande de création de ce nouveau poste est motivée par un bilan de la situation actuelle et par le grand nombre d'incidents liés au travail à la FINUL (150 incidents au cours de l'année écoulée), qui imposeraient un recentrage sur les aspects opérationnels de la sûreté sur le lieu de travail, en ce qui concerne plus particulièrement les fonctions techniques dans lesquelles les accidents sont les plus fréquents (génie, transport, informatique), ainsi que sur l'élaboration de la politique en matière de santé et de sécurité et la coordination des programmes de formation correspondants dispensés au personnel militaire et civil de la mission. **Le Comité consultatif recommande d'accepter le poste P-4 de spécialiste de la santé et de la sécurité à la Section des services médicaux.**

24. Le Comité consultatif note que le Secrétaire général propose de transformer 17 postes d'agent des services généraux recrutés sur le plan international, approuvés pour l'exercice 2008/09, en postes du Service mobile, sans changement de fonctions, conformément à la résolution 63/250 de l'Assemblée générale (ibid., par. 24). Le Comité consultatif examine cette question dans son rapport général sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et le rapport du Comité des commissaires aux comptes (A/63/746).

25. Le Comité consultatif note en outre que le projet de budget de la FINUL pour 2009/10 comprend également le financement au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) d'un poste D-2 et d'un poste d'agent des services généraux

ainsi que de l'indemnité journalière de subsistance versée à 15 officiers déployés auprès de la Cellule de commandement militaire au siège. Le Comité consultatif rappelle que cette proposition est conforme aux paragraphes 23 et 24 de la résolution 62/265 de l'Assemblée générale, et ce dans l'attente de l'examen par l'Assemblée du rapport détaillé sur l'état d'avancement du renforcement du Bureau des affaires militaires et de ses incidences sur l'organisation dudit bureau (voir résolution 62/250 de l'Assemblée générale, par. 36).

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant réparti pour 2008/09</i>	<i>Montant prévu pour 2009/10</i>	<i>Variation</i>
216 452 300	218 203 300	1 751 000

26. Les dépenses opérationnelles prévues pour l'exercice 2009/10 sont en augmentation de 1 751 000 dollars (0,8 %) par rapport au montant réparti pour l'exercice 2008/09. Les dépenses prévues au titre des transports terrestres sont en baisse de 4 480 300 dollars, un certain nombre de véhicules ayant été achetés ou remplacés pendant l'exercice 2008/09. Les dépenses de transmissions sont aussi revues à la baisse (moins 2 358 800 dollars), des achats importants ayant été effectués pendant les exercices 2007/08 et 2008/09. Il en va de même des fournitures, services et matériel divers (moins 695 000 dollars), les responsabilités en matière de détection des mines et de déminage devant être transférées aux Forces armées libanaises d'ici au 30 juin 2009, du fret et des dépenses connexes, ainsi que des rations, les boîtes de rations destinées au personnel civil n'étant plus prises en compte. En revanche, des montants supplémentaires sont demandés au titre des installations et infrastructures (7 123 900 dollars), des transports aériens (1 180 200 dollars) et du matériel spécial (602 800 dollars).

27. Le Comité consultatif a été informé que l'application aux contingents d'un taux d'abattement plus élevé pour délai de déploiement, comme indiqué au paragraphe 19 ci-dessus, entraînerait une baisse de 8 598 900 dollars des ressources nécessaires au titre du matériel appartenant aux contingents (soutien autonome), inscrites à la rubrique des dépenses opérationnelles. Le Comité a aussi été informé que cette réduction serait répartie entre les installations et infrastructures (4 992 500 dollars), les transmissions (1 687 700 dollars), les services médicaux (934 000 dollars) et le matériel spécial (984 700 dollars). **En conséquence, le Comité consultatif recommande que le montant des ressources demandées par le Secrétaire général au titre du matériel appartenant aux contingents soit réduit de 8 598 900 dollars.**

Dépenses de carburant

28. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que si le montant des dépenses à prévoir au titre du carburant était calculé sur la base des dépenses moyennes sur la période allant de janvier à mars 2009, les prévisions pour 2009/10 seraient réduites de 2 074 200 dollars (diminution nette), comme il ressort du tableau ci-dessous :

(En dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Coût par litre (projet de budget)</i>	<i>Coût moyen effectif (janvier- mars 2009)</i>	<i>Montant proposé pour 2009/10</i>	<i>Montant révisé</i>	<i>Différence</i>
Installations et infrastructures	0,54	0,46	10 847 200	9 681 200	(1 166 000)
Transports terrestres	0,54	0,46	5 939 900	5 229 100	(710 800)
Transports aériens	0,60	0,45	765 600	568 200	(197 400)
Total			17 552 700	15 478 500	(2 074 200)

29. Le Comité consultatif recommande que le montant des ressources demandées au titre du carburant pour l'exercice 2009/10 soit calculé sur la base des dépenses moyennes de carburant sur la période allant de janvier à mars 2009. Il en résulterait une diminution notable, d'un montant de 2 074 200 dollars.

Installations et infrastructures

30. L'augmentation de 7 123 900 dollars demandée au titre des installations et infrastructures (71 445 800 dollars) est due principalement aux travaux de constructions qui devront être effectués suite à l'agrandissement et au déménagement du quartier général de la FINUL. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (A/63/689), durant la phase initiale d'expansion du quartier général de la FINUL, pendant l'exercice 2006/07, il n'avait pas été prévu de l'agrandir encore. Toutefois, suite à une évaluation de la sécurité du personnel et des biens des Nations Unies, qui sont concentrés dans une zone réduite, il a été décidé d'agrandir le quartier général, à Naqoura, en utilisant un terrain d'une superficie de 1,2 million de mètres carrés, situé au sud-est du quartier général actuel, fourni par le Gouvernement hôte. Le montant estimatif de 9,8 millions de dollars prévu à ce titre pour l'exercice 2009/10 doit permettre permettra d'exécuter 16 grands projets de construction (ibid., par. 16).

31. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'un montant de 3 359 050 dollars avait été alloué aux travaux d'agrandissement du quartier général pendant l'exercice 2007/08; que 9 532 290 dollars avaient été inscrits à cette fin au budget de l'exercice 2008/09 et que 7 365 000 dollars étaient proposés pour 2009/10. Une répartition de ces montants par poste de dépense, pour chaque exercice, est fournie en annexe IV. En ce qui concerne l'exercice 2009/10, le solde de 2,5 millions de dollars servirait à financer la construction de locaux à usage de bureaux pour le centre d'opérations civilo-militaires/centre des opérations de sécurité et le centre de situation, de structures en béton, et d'une zone d'entreposage du carburant aviation. Le Comité a en outre été informé que les travaux d'agrandissement du quartier général, à Naqoura, seraient terminés en juin 2010.

32. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (A/63/689), le montant des ressources demandées pour les installations et infrastructures comprend aussi une hausse au titre du soutien autonome, calculée sur la base des mémorandums d'accord signés. Cette augmentation est en partie compensée par une baisse des dépenses prévues au titre des carburants et lubrifiants, le coût du diesel ayant été

établi à 0,54 dollar le litre pour l'exercice 2009/10, contre 0,64 dollar en 2008/09, et la consommation de carburant destiné aux groupes électrogènes ayant été revue à la baisse compte tenu de la structure de consommation constatée, et par une baisse de la consommation de pièces détachées et de fournitures du fait des stocks disponibles. **Compte tenu des éléments indiqués aux paragraphes 27 et 28 ci-dessus, le Comité consultatif recommande que le montant des ressources demandées au titre des installations et infrastructures soit réduit de 4 992 500 dollars, un taux d'abattement plus élevé (15 %) étant appliqué pour délai de déploiement du personnel militaire, avec les conséquences qui s'ensuivent pour les dépenses au titre du matériel appartenant aux contingents (soutien autonome). Il recommande également une réduction de 1 166 000 dollars au titre des dépenses de carburant, lesquelles seraient calculées sur la base du coût moyen constaté.**

Transports aériens

33. Des ressources d'un montant de 8 722 000 dollars sont demandées au titre des transports aériens. Le Comité consultatif note que l'augmentation prévue, d'un montant de 1 180 200 dollars, s'explique par l'augmentation du nombre d'heures de vol, qui passerait de 2 220 en 2008/09 à 2 574 en 2009/10. L'augmentation du nombre d'heures de vol prévues entre Naqoura et Beyrouth est liée à des raisons de sécurité.

Transports maritimes ou fluviaux

34. Le Comité consultatif rappelle que le Groupe d'intervention navale a été réorganisé à la suite d'une analyse destinée à vérifier que les moyens navals de la FINUL étaient adaptés aux tâches à accomplir, et que le Groupe disposait désormais de 12 navires (6 frégates, 5 vedettes rapides et 1 navire de ravitaillement) et sept hélicoptères, chargés d'assurer une double mission : l'interdiction maritime et la formation de la marine libanaise. Le Comité note que les dépenses à ce titre devraient s'établir à 54 516 300 dollars pour l'exercice 2008/09 alors que les crédits approuvés étaient de 75 273 800 dollars, le nombre de navires et d'hélicoptères déployés à l'appui des activités du Groupe ayant été moindre que prévu (9 navires et 5 hélicoptères au 31 janvier 2009) (voir annexe I). Au cours des entretiens qu'il a eus, le Comité a été informé que compte tenu du retard dans le déploiement des navires et des hélicoptères, il était possible que le montant demandé pour l'exercice 2009/10 (75 261 200 dollars) soit trop élevé, ce montant ayant été calculé sur la base d'un déploiement complet. **Le Comité consultatif recommande en conséquence que le montant des ressources demandées au titre des transports maritimes ou fluviaux pour l'exercice 2009/10 soit réduit de 20 % et ramené à 60 209 000 dollars.**

35. Dans son rapport [A/63/5 (Vol. II)], le Comité des commissaires aux comptes a indiqué qu'il craignait que l'absence de procédures opérationnelles permanentes permettant de vérifier le matériel du Groupe d'intervention naval n'empêche d'évaluer correctement ses moyens. Le Comité consultatif relève que l'Administration a approuvé la recommandation formulée par les commissaires aux comptes à cet égard et que le Département de l'appui aux missions a publié en octobre 2008, en coordination avec la FINUL, des procédures opérationnelles permanentes définissant le cadre et la marche à suivre pour vérifier le matériel maritime. **Le Comité consultatif recommande, comme le Comité des commissaires aux comptes, que le Département de l'appui aux missions revoie**

les procédures élaborées par la mission et les intègre dans la prochaine version du manuel relatif au matériel appartenant aux contingents.

4. Questions diverses

Bureau de Tel Aviv

36. Le Comité consultatif note, d'après le rapport du Secrétaire général, que le bureau de Tel Aviv n'a pas encore été installé et que la FINUL poursuivra ses efforts pour le mettre en place, afin d'assurer la liaison au niveau stratégique avec les Forces de défense israéliennes et d'autres autorités gouvernementales. Le Comité a reçu une ventilation des dépenses prévues en 2009/10, qui se montent à 1 039 200 dollars (751 200 dollars au titre des traitements et dépenses connexes correspondant à 1 P-5, 1 P-4 et 2 agents du Service mobile, et 288 000 dollars au titre de la location de locaux, pour la durée de l'exercice).

Sécurité

37. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général, la sécurité et la sûreté du personnel de la FINUL demeurent une priorité et la FINUL continue de passer régulièrement ses procédures en revue dans le but de réduire au minimum les risques auxquels sont exposés le personnel, le matériel et les installations, tout en veillant à l'exécution de son mandat (voir S/2009/119, par. 52). Le montant prévu au titre des dépenses de sécurité dans le projet de budget pour l'exercice 2009/10 est de 12 121 100 dollars, réparti entre les dépenses de personnel (8 289 600 dollars) et les dépenses opérationnelles (3 839 500 dollars). Le Comité consultatif a été informé qu'à la suite du conflit de 2006, il était devenu évident qu'il fallait prévoir un centre de regroupement sûr pour le personnel. La FINUL, en collaboration étroite avec le Département de la sûreté et de la sécurité, a réfléchi aux solutions qui pouvaient être envisagées pour régler les problèmes jugés prioritaires à cet égard. Elle propose notamment de créer une section de la sécurité, de renforcer considérablement et d'agrandir le quartier général et la base logistique, et de renforcer la sécurité de la Maison de la FINUL à Beyrouth et des postes de commandement de secteur, autant de projets qui sont achevés ou bien entamés (voir aussi plus haut les paragraphes 30 et 31). En janvier 2009, une nouvelle zone de regroupement tout à fait sûre, approuvée par le Département de la sûreté et de la sécurité comme étant la meilleure solution en cas d'évacuation, a été désignée à Tyr. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, l'élaboration de procédures d'urgence pour l'utilisation de la nouvelle zone de regroupement (destinée au personnel recruté sur le plan international) se poursuit, et les positions des Nations Unies devant être utilisées comme centres de coordination pour la réinstallation du personnel recruté sur le plan national ont été désignées (A/63/689, par. 15).

V. Conclusion

38. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la FINUL pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 sont indiquées au paragraphe 30 du rapport sur l'exécution du budget (A/63/520). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de l'exercice clos le 30 juin 2008, soit 121 997 800 dollars, ainsi que les recettes diverses et les ajustements de cet exercice, soit 32 293 700 dollars, soient portés au crédit des**

États Membres, selon des modalités qu'il appartient à l'Assemblée générale de fixer.

39. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la FINUL pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 sont indiquées au paragraphe 73 du projet de budget (A/63/689). **Compte tenu des recommandations formulées aux paragraphes 19, 21, 27, 29, 32 et 34 ci-dessus, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale ouvre un crédit de 609 763 000 dollars pour financer les activités de la FINUL pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010.**

Documentation

- Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (A/63/520)
- Rapport du Secrétaire général sur le projet de budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/63/689)
- Rapports du Secrétaire général sur l'application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité (S/2008/425, S/2008/715 et S/2009/119)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires intitulé « Force intérimaire des Nations Unies au Liban : Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 » (A/62/781/Add.5)
- Résolutions 425 (1978) et 426 (1978), 1701 (2006) et 1832 (2008) du Conseil de sécurité
- Résolutions 61/250 C et 62/265 de l'Assemblée générale sur le financement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban

Annexe I

Dépenses effectives et prévues de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban : exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1 ^{er} juillet 2008-30 avril 2009			1 ^{er} mai-30 juin 2009 : dépenses prévues (4)	Prévisions au 30 juin 2009			Explication des écarts
	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)		Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé (6) = (1) - (5)	Écart en pourcentage (7) = (6) + (1)	
Militaires et personnel de police								
Contingents	341 337,0	226 815,0	114 522,0	72 284,8	299 099,8	42 237,2	12,4	La réduction des dépenses prévues tient au fait que l'effectif moyen (12 501) est inférieur à celui retenu comme hypothèse pour l'élaboration du budget (13 800)
Total partiel	341 337,0	226 815,0	114 522,0	72 284,8	299 099,8	42 237,2	12,4	
Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	55 492,2	41 359,2	14 133,0	12 721,5	54 080,7	1 411,5	2,5	La réduction des dépenses prévues tient au fait que le taux de vacance de postes effectif (22 %) est plus élevé que celui retenu comme hypothèse pour l'élaboration du budget (14 %), ce dont l'effet est en partie annulé par la hausse des traitements et des dépenses communes de personnel, due au relèvement des barèmes des traitements du personnel recruté sur le plan international à compter du 1 ^{er} janvier 2009
Personnel recruté sur le plan national	36 633,9	22 990,1	13 643,8	7 995,8	30 985,9	5 648,0	15,4	La réduction des dépenses prévues tient au fait que le taux de vacance de postes effectif (22 %) est plus élevé que celui retenu comme hypothèse pour l'élaboration du budget (15 %), ce dont l'effet est en partie annulé par la hausse des traitements et des dépenses communes de personnel, due au relèvement des barèmes des traitements du personnel recruté sur le plan national à compter du 1 ^{er} septembre 2008

	<i>1^{er} juillet 2008-30 avril 2009</i>			<i>1^{er} mai-30 juin 2009 : dépenses prévues (4)</i>	<i>Prévisions au 30 juin 2009</i>			<i>Explication des écarts</i>
	<i>Montant réparti (1)</i>	<i>Dépenses (2)</i>	<i>Solde inutilisé (3) = (1) - (2)</i>		<i>Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)</i>	<i>Solde inutilisé (6) = (1) - (5)</i>	<i>Écart en pourcentage (7) = (6) + (1)</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	840,2	665,9	174,3	173,3	839,2	1,0	0,1	
Total partiel	92 966,3	65 015,2	27 951,1	20 890,6	85 905,8	7 060,5	7,6	
Dépenses opérationnelles								
Consultants	276,5	6,3	270,2	270,2	276,5	–	–	
Voyages	1 367,6	905,6	462,0	33,7	939,3	428,3	31,3	La réduction des dépenses prévues tient au fait que le personnel a été déployé plus tard que prévu, d'où une réduction du nombre de personnes en formation pouvant prétendre à la prise en charge de voyages.
Installations et infrastructures	64 321,9	48 951,3	15 370,6	15 666,6	64 617,9	(296,0)	(0,5)	Le dépassement prévu tient à l'agrandissement du quartier général de la Force sur le nouveau terrain, ce dont l'effet est en partie compensé par le fait que la consommation des groupes électrogènes est moins forte que prévu et que le retard avec lequel les contingents ont été déployés a entraîné une réduction des dépenses relatives au soutien logistique autonome.
Transports terrestres	19 404,9	17 656,8	1 748,1	4 353,3	22 010,1	(2 605,2)	(13,4)	Le dépassement prévu s'explique par le fait que les carburants sont plus coûteux que prévu (2,4 millions de dollars) en raison de la montée de l'euro par rapport au dollar pendant les quatre premiers mois de l'exercice, et des dépenses imprévues d'achat de pièces détachées et d'entretien qu'ont nécessitées 42 véhicules blindés SISU (200 000 dollars).
Transports aériens	7 541,8	5 257,2	2 284,6	4 185,0	9 442,2	(1 900,4)	(25,2)	Le dépassement prévu est dû à ce que la configuration de la flotte a été modifiée provisoirement lorsqu'on a remplacé deux Super Puma, qui n'avaient servi que 30 jours, par deux monomoteurs AB-205, et à ce qu'un hélicoptère MI-8 supplémentaire a été déployé pour les vols au-dessus de la mer, le tout ayant entraîné un accroissement du

	<i>1^{er} juillet 2008-30 avril 2009</i>			<i>1^{er} mai- 30 juin 2009 : dépenses prévues (4)</i>	<i>Prévisions au 30 juin 2009</i>			<i>Explication des écarts</i>
	<i>Montant réparti (1)</i>	<i>Dépenses (2)</i>	<i>Solde inutilisé (3) = (1) - (2)</i>		<i>Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)</i>	<i>Solde inutilisé (6) = (1) - (5)</i>	<i>Écart en pourcentage (7) = (6) + (1)</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	75 273,8	47 926,3	27 347,5	6 590,0	54 516,3	20 757,5	27,6	nombre d'heures de vol et de la consommation de carburant. Les dépenses sont inférieures à ce qui avait été prévu parce que moins de bateaux et d'hélicoptères ont été déployés pour assurer le soutien du Groupe d'intervention navale (9 bateaux et 5 hélicoptères étaient déployés au 31 janvier 2009, au lieu des 12 et 7 prévus au budget).
Communications	23 272,4	12 319,1	10 953,3	7 570,4	19 889,5	3 382,9	14,5	Il est prévu de dépenser moins que prévu pour deux raisons : les brouilleurs coûtent moins cher que prévu et les sommes à dépenser au titre du soutien logistique autonome sont réduites du fait que les contingents ont été déployés plus tard que prévu.
Informatique	5 131,0	4 448,8	682,2	634,3	5 083,1	47,9	0,9	
Services médicaux	7 665,6	3 526,8	4 138,8	2 535,4	6 062,2	1 603,4	20,9	Les besoins s'avèrent inférieurs aux prévisions du fait que les contingents ont été déployés plus tard que prévu et que les taux de vacance de postes sont plus élevés que prévu pour le personnel recruté sur le plan international ou sur le plan national.
Matériel spécial	6 004,2	3 030,3	2 973,9	1 696,1	4 726,4	1 277,8	21,3	Les besoins s'avèrent inférieurs aux prévisions du fait que les contingents ont été déployés plus tard que prévu, ce qui réduit les sommes à dépenser au titre du soutien logistique autonome.
Fournitures, services et matériel divers	5 692,6	4 683,2	1 009,4	212,8	4 896,0	796,6	14,0	Les besoins s'avèrent inférieurs aux prévisions du fait que les contingents ont été déployés plus tard que prévu et que le recrutement du personnel civil a été retardé.
Projets à effet rapide	500,0	394,1	105,9	105,9	500,0	-	-	
Total partiel	216 452,3	149 105,8	67 346,5	43 853,7	192 959,5	23 492,8	10,9	
Total brut	650 755,6	440 936,0	209 819,6	137 029,1	577 965,1	72 790,5	11,2	

	<i>1^{er} juillet 2008-30 avril 2009</i>			<i>1^{er} mai- 30 juin 2009 :</i>	<i>Prévisions au 30 juin 2009</i>			<i>Explication des écarts</i>
	<i>Montant réparti (1)</i>	<i>Dépenses (2)</i>	<i>Solde inutilisé (3) = (1) - (2)</i>		<i>dépenses prévues (4)</i>	<i>Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)</i>	<i>Solde inutilisé (6) = (1) - (5)</i>	
Recettes provenant des contributions du personnel	11 043,8	7 475,1	3 568,7	1 600,5	9 075,6	1 968,2	17,8	
Total net	639 711,8	433 460,9	206 250,9	135 428,6	568 889,5	70 822,3	11,1	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-	-	-	
Total	650 755,6	440 936,0	209 819,6	137 029,1	577 965,1	72 790,5	11,2	

Annexe II

**Calendrier prévisionnel de déploiement des contingents
de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban
pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010**

	<i>Effectif</i>
Effectif des contingents au 28 février 2009	12 186
Effectif des contingents au 31 mars 2009	
Officiers d'état-major du quartier général de la Force	211
Officiers d'état-major de la Cellule militaire stratégique	21
Soldats sur le terrain	11 103
Groupe d'intervention navale	900
Total partiel : effectifs militaires au 31 mars 2009	12 235
Effectifs supplémentaires à déployer	
Officiers d'état-major du quartier général de la Force	8
Officiers d'état-major de la Cellule militaire stratégique (retrait)	(6)
Soldats sur le terrain	
Compagnies d'infanterie	600
Compagnie du génie (retrait)	(200)
Bataillon d'infanterie du secteur Est	114
Bataillon d'infanterie du secteur Ouest	188
Groupe de surveillance aérienne	60
Équipe des opérations spéciales	150
Bataillon de renseignement, de surveillance et de reconnaissance	250
Total partiel (forces terrestres)	1 164
Marins	548
Total partiel : effectifs supplémentaires à déployer	1 712
Total : effectifs militaires prévus	13 947

Annexe III

**Récapitulatif par composante des modifications
de tableau d'effectifs proposées pour la Force
intérimaire des Nations Unies au Liban
(exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010)**

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
Direction exécutive et administration				
Bureau du commandant de la Force	-1	G(AC)	Assistant personnel	Conversion en poste
	+1	SM	Assistant personnel	Conversion en poste
Total partiel	-			
	+2	GN	Assistants bilingues	Transfert de postes de la composante 2
Total partiel	+2			
Section des affaires juridiques	-1	G(AC)	Assistant juridique	Conversion en poste
	+1	SM	Assistant juridique	Conversion en poste
Total partiel	-			
Composante 1				
Division des affaires politiques	-1	G(AC)	Secrétaire-assistant administratif	Conversion en poste
	+1	SM	Secrétaire-assistant administratif	Conversion en poste
Total partiel	-			
Bureau des affaires civiles	+2	AN	Spécialiste des affaires civiles	Création de poste
Total partiel	+2			
Section de l'information	-1	P-4	Fonctionnaire de l'information	Poste supprimé
	+1	AN	Fonctionnaire de l'information	Création de poste
Total partiel	-			
Groupe de coordination tripartite	-1	G(AC)	Assistant de secrétariat	Conversion de poste
	+1	SM	Assistant de secrétariat	Conversion de poste
Total partiel	-			

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
Composante 2				
Section de la sécurité	+1	P-3	Chef de la Section de la sécurité	Création de poste
	-1	SM	Chef de la Section de la sécurité	Poste supprimé
Total partiel	-			
Bureau du Directeur de la Division de l'appui	-1	G(AC)	Secrétaire-assistant administratif	Conversion en poste
	+1	SM	Secrétaire-assistant administratif	Conversion en poste
Total partiel	-			
Section du budget	+1	GN	Assistant (budget)	Création de poste
Total partiel	+1			
Bureaux administratifs de secteur	-33	GN	Assistants bilingues	Postes supprimés
	-1	GN	Assistant administratif	Postes supprimés
	-2	GN	Assistants bilingues	Postes transférés au Bureau du commandant de la Force
Total partiel	36			
Section de la gestion des marchés	-1	G(AC)	Assistant à la gestion des contrats	Conversion en poste
	+1	SM	Assistant à la gestion des contrats	Conversion en poste
Total partiel	-			
Section du personnel	-6	G(AC)	Assistant à la gestion des ressources humaines	Conversion en postes
	+6	SM	Assistant à la gestion des ressources humaines	Conversion en postes
Total partiel	-			
Section des achats	-3	G(AC)	Assistant aux achats	Conversion en postes
	+3	SM	Assistant aux achats	Conversion en postes
Total partiel	-			
Section du génie	+3	GN	Assistants génie	Création de postes
	+4	GN	Électriciens-techniciens chauffage, ventilation et climatisation	Création de postes

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>
Total partiel	+7			
Section des services généraux	-2	G(AC)	1 assistant à la réception et à l'inspection des marchandises, 1 assistant administratif	Conversion en postes
	+2	SM		Conversion en postes
Total partiel	-			
	+14	GN	Assistants à la gestion des installations	Création de postes
Total partiel	+14			
Section des services médicaux	-1	P-4	Médecin	Poste supprimé
	+1	P-4	Spécialiste de la sécurité et de l'hygiène	Création de poste
Total partiel	-			
Personnel recruté sur le plan international	-1			
Administrateurs recrutés sur le plan national	+3			
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	-12			
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	-			
Total net	-10			

Abréviations : AN : administrateur(s) recruté(s) sur le plan national; G(AC) : agent(s) des services généraux (autres classes); GN : agent(s) des services généraux recruté(s) sur le plan national; SM : agent(s) du Service mobile.

Annexe IV

Détail des projets relatifs à l'agrandissement du quartier général de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban : exercices 2007/08, 2008/09 et 2010/11

(En dollars des États-Unis)

Projets de l'exercice 2007/08	
Relevé topographique	65 000
Forage et construction d'un puits au camp de Naqoura	219 000
Aménagement du terrain	150 000
Construction de tours sur le nouveau terrain	131 290
Câblage électrique	669 570
Installation de bâtiments préfabriqués	82 200
Travaux concernant les installations préfabriquées	437 930
Goudronnage	486 030
Transport de marchandises	176 940
Travaux divers (plomberie, peinture, couverture, bétonnage, etc.)	941 090
Total partiel (exercice 2007/08)	3 359 050
Projets de l'exercice 2008/09	
Mise en place des portails de sécurité	370 000
Terrassement de mise à niveau	623 000
Travaux routiers	1 771 890
Aire d'atterrissage pour hélicoptères sur le nouveau terrain	313 950
Hangars à hélicoptères (magasins et ateliers d'entretien et de réparation)	3 364 050
Construction de citernes à eau	316 000
Construction de blocs sanitaires	128 000
Construction de chenaux en béton	1 150 000
Construction d'un système d'évacuation des eaux	359 780
Construction d'éléments en béton	200 000
Construction du complexe de la brigade des pompiers	250 000
Construction d'abris en béton renforcé	347 440
Dynamitage de rochers	206 080
Forage de puits	83 000
Divers	30 000
Marquage des pistes et chemins de roulement	19 100
Total partiel (exercice 2008/09)	9 532 290

Projets de l'exercice 2009/10	
Construction du hangar de la brigade des pompiers	250 000
Construction d'éléments en béton	400 000
Construction d'un atelier et d'un magasin pour les groupes électrogènes	800 000
Construction d'abris	420 000
Construction de zones d'entreposage des fournitures et d'ateliers	1 200 000
Travaux divers (clôtures, câblage, éclairage, etc.)	800 000
Construction de voies carrossables et de sentiers	600 000
Construction de salles d'eau en dur	100 000
Location d'engins lourds	700 000
Construction d'ateliers pour le matériel lourd de transport	1 500 000
Construction de locaux d'entreposage	195 000
Mise en place et enlèvement de bureaux préfabriqués	400 000
Total partiel (exercice 2009/10)	7 365 000
Total	20 256 340
